

Accord euro-méditerranéen d'association CE /Tunisie

1995/0132(AVC) - 14/12/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. CALIGARIS (FE, I), le Parlemeuropeéen donne son avis conforme sur la conclusion de l'accord euro-méditerranéen UE-Tunisie.